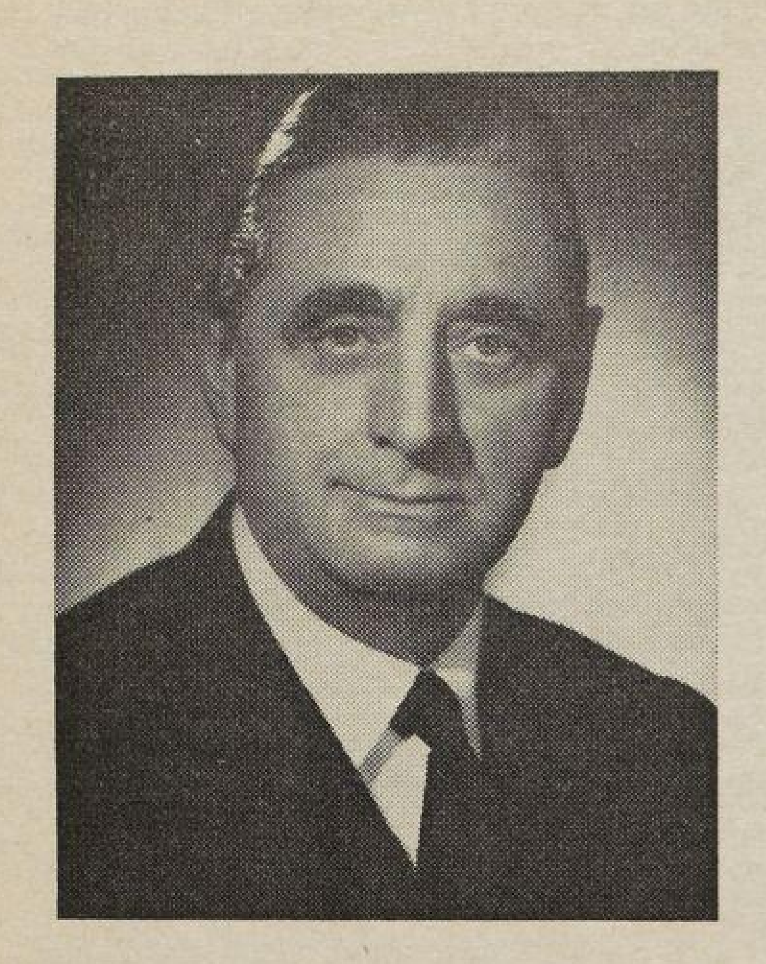
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité — DÉPARTEMENT DE L'AIN

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973
2me Circonscription GEX - BELLEY - NANTUA



Candidat Républicain Indépendant
Union des Républicains de Progrès
pour le soutien au Président de la République

Marcel ANTHONIOZ

ANCIEN MINISTRE
VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
MAIRE DE DIVONNE-LES-BAINS

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Le 23 Juin 1968 vous aviez bien voulu, en une très large majorité, m'honorer de votre confiance et m'accorder le privilège de représenter notre circonscription à l'Assemblée Nationale. Comme il m'a été donné de vous le dire en vous exprimant mes vifs remerciements, j'ai été profondément touché par votre témoignage et en ce moment, alors que je me permets de solliciter à nouveau vos suffrages, grandes seraient ma joie et ma fierté, **si mon travail et mon action, auxquels a participé avec tant de dévouement et de conscience mon ami Michel CARRIER, avaient pu répondre à votre souhait et justifier le mandat que vous m'aviez confié.** Ce souci a fait l'objet de mes préoccupations constantes, attaché au respect des engagements pris en Juin 1968 alors que notre Pays venait de connaître une épreuve aussi douloureuse qu'inattendue. **Puisse le bilan de ces cinq dernières années témoigner de cette volonté de l'action solidaire poursuivie dans le cadre de la majorité présidentielle, à l'Assemblée Nationale, puis au sein du Gouvernement.**

Pour ceux qui ont la lourde responsabilité du pouvoir, il n'est de meilleur programme que le rappel de ce qui a été fait et les assurances quant aux efforts qui seront poursuivis.

Ce qui a été fait, bien qu'insuffisant peut-être, est important, qu'il me soit permis d'en rappeler l'essentiel.

C'est ainsi que les conditions nécessaires à l'amélioration de la vie, à la recherche d'une qualité toujours meilleure ont permis **d'élever le niveau de vie de chacun et de son pouvoir d'achat.** Celui des Français s'est constamment amélioré au cours de ces récentes années, et cela, malgré le phénomène inflationniste qui menace la France, ainsi que l'ensemble des Nations et la hausse des prix qui en découle. De 1959 à 1972, la consommation des ménages a doublé. La hausse des salaires a toujours été supérieure à la hausse des prix. De Janvier 1968 à Juillet 1972, le salaire moyen s'est augmenté dans des conditions permettant une amélioration constante du pouvoir d'achat. **Par ailleurs, grâce à la compétitivité de l'économie française, nos réserves de change importantes ont assuré la défense de notre monnaie.**

Des dispositions ont été prises pour **améliorer les conditions de vie de la femme et pour apporter plus de facilités à l'organisation de la vie familiale.** L'allocation de salaire unique a été accrue pour les familles les moins fortunées. **Les abattements de zone ont été supprimés et des allocations nouvelles créées, pour répondre aux besoins des orphelins et des handicapés.**

L'école et les jeunes ont fait l'objet de nombreuses mesures en faveur de l'équipement, et au regard du niveau de l'enseignement. L'augmentation du nombre des enseignants a permis d'abaisser les effectifs par classe. Il a été convenu d'étendre à toute la durée de l'enseignement obligatoire la gratuité des livres de classe, des fournitures et des transports scolaires. Tous les C.E.S. et les C.E.G. seront nationalisés.

La solidarité nationale et la compréhension de tous ont permis de faire, en faveur des personnes âgées, un effort sans équivalent dans le passé. Avant la fin de la législature, le montant du minimum vieillesse sera doublé et les Français pourront, à partir de 60 ans, bénéficier du taux de pension qu'ils reçoivent actuellement à 65 ans.

Problème important, la protection sociale des commerçants et des artisans. Les textes retenus à cet effet répondent aux souhaits des intéressés, tant en ce qui concerne leur retraite que l'aide aux commerçants âgés et la couverture des risques sociaux. **Pour redonner confiance aux commerçants indépendants, nous devrons leur fournir les moyens de lutter à armes égales dans le domaine de la distribution.**

La modernisation de l'agriculture a fait l'objet, année après année, d'efforts soutenus afin d'assurer les chances d'un secteur déterminant de l'économie française et de veiller à la sauvegarde de l'exploitation familiale. Le Marché Commun Agricole a fait l'objet de la volonté attentive du Gouvernement en faveur des intérêts des agriculteurs français. La France est devenue un grand pays producteur et exportateur de produits de qualité. **La création récente de l'Office de la Viande favorisera une politique dynamique de l'élevage.**

Des textes nouveaux ont été pris pour confirmer les droits des travailleurs. Ces dispositions garantissent l'exercice du droit syndical dans l'entreprise, réduisent la durée maximale du travail et renforcent les moyens de l'inspection du travail, notamment en matière d'hygiène et de sécurité. La mensualisation des salaires, celle du S.M.I.C., la politique de concertation et la discussion d'accords contractuels au niveau des entreprises sont autant de mesures garantissant les intérêts des salariés.

Cette législature aura donné une impulsion décisive à la formation professionnelle permanente. Elle a été marquée par l'accord conclu, à cet effet, entre les employeurs et les syndicats le 8 Juillet 1970, c'est un accord sans précédent dans l'histoire du monde industriel et qui n'a encore aucun équivalent dans les pays du même niveau de développement que le nôtre.

T.S.V.P.

L'équipement du Pays s'est poursuivi dans tous les domaines. Le logement réclame un effort particulier, c'est ainsi que l'objectif global est fixé à 600.000 logements par an. La part des maisons individuelles ira croissant. Efforts routiers, efforts auto-routiers. Depuis 1969, 200 km. d'autoroutes sont réalisés chaque année, nous aurons 6.000 km. d'autoroutes en 1978. **Les équipements sportifs seront poursuivis, ainsi que les aménagements touristiques et de loisirs, en même temps que facilités au maximum les équipements des collectivités locales :** adduction d'eau, assainissement, entre autres. Les télécommunications sont encore en retard bien que les crédits budgétaires aient doublé depuis 1969.

Sur le plan de la croissance économique, la France connaît, depuis 1969, un taux de croissance de son produit national, supérieur à 6 % par an, il a été pour 1972 de 6,2 %. Cela signifie qu'en quatre ans, les richesses de la Nation ont augmenté de plus du quart. **La France détient le ruban bleu de l'expansion.** Avec plus de 26 % de croissance en volume du produit national brut, elle dépasse la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie ; sa croissance est deux fois plus rapide que celle du Royaume-Uni, trois fois plus rapide que celle des Etats-Unis. Grâce à cette expansion, les problèmes de l'emploi peuvent être résolus de façon satisfaisante.

Autre action déterminante, le Gouvernement et le Parlement ont décidé des structures dont la mise en place permettra **l'application de la politique de régionalisation administrative et économique,** facilitant ainsi la politique d'aménagement du territoire et de l'environnement, telle qu'elle a été définie dans le VIe Plan et sera poursuivie dans le VIIe.

Profondément attachée à la construction européenne, la France a marqué, par ses initiatives, et l'autorité du Président de la République, sa volonté quant au rôle essentiel qu'elle entend jouer en ce domaine. Son souci d'indépendance nationale, son désir de contacts suivis avec l'ensemble des peuples ne sauraient aliéner son attachement aux alliances qu'elle souhaite poursuivre et développer, dominée par le désir sans cesse réaffirmé de créer les conditions propres à assurer la paix dans le monde.

Voilà ce qui fut fait, ce que nous voulons faire, ce que nous souhaitons réaliser à l'avenir, ce qui constitue en fait notre volonté d'action ; chacun peut y discerner les chances qui ainsi se confirment ou apparaissent en faveur de l'avenir de notre pays.

Il y a, nous dit-on, un Programme Commun de la Gauche, un Programme de Gouvernement, c'est là un événement nouveau, un accord que jamais dans le passé n'avaient accepté les responsables du parti socialiste. Le Front Populaire, en 1936, était une entente électorale qui, bien vite devait d'ailleurs, pour le malheur de notre Pays, nous conduire aux tragiques événements de 1939-1945. Les Communistes au Gouvernement, cela pose des problèmes bien particuliers ! Certains l'ont été quelque temps, en 1945, dans les conditions dont chacun se rappelle. Bien vite, les socialistes eux-mêmes les évincèrent du pouvoir, en réalisant combien les conceptions politiques de leurs alliés étaient peu compatibles avec l'exercice de la démocratie et le respect des institutions et des libertés individuelles et politiques tels que le souhaitent les Français.

Depuis, l'attitude politique, la doctrine et les objectifs du Parti Communiste n'ont fait que s'affirmer en ce sens, malgré une souplesse toute apparente dans les relations publiques. Les Communistes, membres à part entière d'un Gouvernement de la gauche, en deviendraient bien vite les véritables et les seuls responsables, instaurant en notre Pays **un régime totalitaire bureaucratique, condamnant tout ce que les Français, ensemble, depuis 15 ans, ont construit, entraînant par une faillite des institutions, la ruine de notre économie, la disparition de nos libertés.** La Tchécoslovaquie n'est pas très éloignée, la République d'Allemagne de l'Est plus près encore, aucun de ces pays, comme tant d'autres soumis au joug du totalitarisme communiste, n'était dans le passé ouvert à un tel régime, il leur fut imposé, ils le subissent et risquent, hélas, de le subir longtemps encore, avec son cortège de détresses et de drames, cela malgré des révoltes courageuses, bien vite écrasées par les blindés soviétiques, dans le plus profond mépris des libertés et du respect dû à l'homme. **Ce n'est certes pas le régime auquel aspirent les Français.** Quant au programme lui-même, il convient de noter que, à quelques milliards près, il provoquerait le doublement des dépenses prévues dans le budget de 1973. Comment prétendre parvenir à son financement lorsque, dans le même moment, les tenants de la « démocratie avancée » mettent en cause et entraînent la disparition des éléments qui sont à l'origine de l'animation, et de la réussite économiques de la France.

Chacun appréciera quant au sérieux et à la vérité de telles prétentions et conviendra du choix qui doit être fait.

Le nôtre, celui des Républicains Indépendants au sein de l'Union des Républicains de Progrès, témoigne de notre attachement aux institutions républicaines, à la défense des libertés individuelles et publiques, permettant l'expression des valeurs spirituelles et morales, dans le cadre d'une société libérale, chaque jour plus humaine. Il marque notre volonté d'être attentifs aux problèmes qui se posent avec acuité, parfois, à chacune des catégories socio-professionnelles du Pays, de répondre aux **préoccupations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, des Anciens Prisonniers de Guerre et des Déportés, des Anciens d'Algérie, à celles des Rapatriés d'Afrique du Nord et aux problèmes particuliers en notre Région qui se posent aux Frontaliers.** Il marque aussi notre détermination à promouvoir les réformes que justifie la mutation profonde du monde moderne, tant sur le plan économique que social, et de garantir à chacun un emploi correspondant à ses capacités.

TELS SONT NOS INTENTIONS ET NOS OBJECTIFS.

Honoré de la confiance que depuis de longues années déjà vous avez bien voulu me témoigner et dont j'apprécie tout le prix en même temps que je mesure les responsabilités qu'elle comporte, je me permets, en me présentant à vos suffrages, accompagné de mon fidèle ami M. Michel CARRIER, Conseiller Général de Brénod, Député sortant, de vous assurer que c'est en ce sens que, sur le plan national, je poursuivrai mon action, attaché au soutien fidèle de la politique dont le suffrage universel a chargé le Président de la République, Georges POMPIDOU. Je le ferai tout en demeurant, comme vous le savez, vigilant à l'égard des problèmes particuliers à nos villes et communes, à l'avenir de notre Région, en même temps qu'attentif aux préoccupations de chacun.

Me permettant d'espérer en votre témoignage de confiance qui sera pour moi un précieux encouragement, je tiens à vous assurer par avance de mes remerciements et de mon dévouement.

Je souhaite de tout cœur que puisse se dégager des élections du 4 Mars prochain une majorité républicaine élargie, témoignant de la volonté des Français de refuser le désordre, l'anarchie et le totalitarisme bureaucratique, et de permettre à la France dans le libre jeu des institutions et le dialogue constant entre le Président de la République, le Gouvernement et le Parlement, d'assurer la défense de la Liberté, de la Paix et de la République.

Suppléant :

Michel CARRIER

Exploitant Agricole
Député sortant
Conseiller Général du Canton de Brénod.

Marcel ANTHONIOZ

Hôtelier
Ancien Ministre
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Divonne-les-Bains.

IMP. MICHAUX - BELLEGARDE